

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIARES

Société de Production Agricole Teboulba « SOPAT »

Siège social : Zone Industrielle, BP 19, Teboulba

La société de Production Agricole Teboulba « SOPAT » publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2023 accompagnés de l'avis du commissaire aux comptes Monsieur Ammar AMRI.

BILAN
(exprimé en dinars)

ACTIFS	Notes	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
ACTIFS NON COURANTS				
Actifs immobilisé				
Immobilisations incorporelles		1 804 230	1 663 120	1 715 647
Amortissements immobilisations incorporelles	-	1 496 477	-	1 303 532
	Net A.1	307 753	359 588	318 736
Immobilisations corporelles		99 813 434	71 194 857	96 175 816
Amortissements immobilisations corporelles	-	46 190 073	-	42 048 932
	Net A.1	53 623 361	29 145 925	52 127 440
Immobilisations financières		3 521 970	3 520 970	3 520 970
Provision des Imm. Financières	-	3 389 296	-	2 591 080
	Net A.2	132 674	929 890	131 674
Total des actifs immobilisés		54 063 788	30 435 403	52 577 850
Autres actifs non courants		131 197	60 258	58 012
Total des actifs non courants		54 194 985	30 495 661	52 635 862
ACTIFS COURANTS				
Stocks		12 395 212	10 215 855	10 236 487
Provisions sur stock produits finis	-	-	6 328	-
	Net A.3	12 395 212	10 209 527	10 236 487
Clients et comptes rattachés		22 706 478	20 482 185	22 800 049
Provisions des clients et comptes rattachés	-	9 635 062	-	9 733 045
	Net A.4	13 071 416	10 749 140	13 164 557
Autres Actifs Courants		7 278 809	10 055 178	6 870 302
Provisions des autres actifs courants	-	893 259	-	3 181 689
	Net A.5	6 385 550	6 873 489	5 977 043
Placements et autres actifs financiers		57 073	57 073	57 073
Provisions des placements	-	57 073	-	57 073
	A.6	243 623	1 268 575	1 707 638
Total des actifs courants		32 095 800	29 100 732	31 085 724
TOTAL DES ACTIFS		86 290 785	59 596 393	83 721 586

BILAN
(exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		37 861 250	37 861 250	37 861 250
Capital social souscrit non appelé	-	5 000 000	-	5 000 000
Réserves		20 069 109	20 069 109	20 069 109
Réserves pour réévaluation	P.1	22 448 719		22 448 719
Autres capitaux propres		816 437	238 094	210 311

Résultats reportés		- 47 214 339	- 48 064 204	- 48 064 205
Effets des modifications comptables	P.2	- 7 168 023	- 6 845 063	- 6 957 138
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		21 813 153	- 1 740 814	20 568 046
Résultat de l'exercice		1 201 044	- 4 210 207	849 866
Total des capitaux propres avant affectation	P.3	23 014 197	- 5 951 021	21 417 912
PASSIFS NON COURANTS				
Emprunts	P.4	4 472 729	7 377 066	5 955 148
Autres passifs non courants	P.5	886 771	1 689 930	1 232 744
Provision pour risques et charges		-		50 000
Total des passifs courants		5 359 500	9 066 996	7 237 892
PASSIFS COURANTS				
Fournisseurs et comptes rattachés	P.6	42 570 172	40 682 870	42 055 772
Autres passifs courants	P.7	4 562 156	3 933 513	3 782 919
Concours bancaires	P.8	1 824 923	3 696 443	663 806
Autres passifs financiers	P.9	8 959 837	8 167 591	8 563 286
Total des passifs courants		57 917 088	56 480 417	55 065 782
Total des passifs		63 276 588	65 547 413	62 303 674
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		86 290 785	59 596 392	83 721 586

ETAT DE RESULTAT
(exprimé en dinars)

	Notes	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Revenus		114 466 873	75 111 576	177 086 181
Autres produits d'exploitation		658 753	612 356	1 270 409
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	R.1	115 125 627	75 723 932	178 356 590
CHARGES D'EXPLOITATION				
Variation des stocks de produits finis et des encours	R.2.1	2 667 951	2 265 965	723 583
Achats matières premières consommés	R.2.2	- 97 436 363	- 66 475 082	- 144 804 717
Achats d'approvisionnement consommés	R.2.3	- 4 897 951	- 3 668 110	- 7 766 616
Charges de personnels	R.2.4	- 5 166 654	- 4 075 831	- 8 888 749
Dotations aux amortissements et aux provisions	R.2.5	- 2 297 516	- 2 709 151	- 5 439 774
Autres charges d'exploitation	R.2.6	- 5 659 664	- 4 261 101	- 9 818 808
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION		- 112 790 197	- 78 923 310	- 175 995 081
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 335 430	- 3 199 378	2 361 509
Charges financières nettes	R.3.1	- 1 102 088	- 1 260 117	- 2 434 995
Produits des placements		-	-	-
Autres gains ordinaires	R.3.2	232 260	331 897	1 194 396
Autres pertes ordinaires	R.3.3	- 184 880	67 713	- 2 550 236
Reprises sur amortissements et provisions	R.3.4	53 992	62 124	2 460 689
Résultat DES ACTIVITES ORDINAIRES avant impôt		1 334 714	- 4 133 187	1 031 363
Impôts sur les bénéfices	R.4	- 133 670	77 020	- 181 497
RESULTATS DES ACT ORD APRES IMPOTS		1 201 044	- 4 210 207	849 866
Effets des modifications comptables	R.5	- 210 885	131 472	- 243 547
RESULTATS APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		990 159	- 4 341 679	606 319

SOCIETE DE PRDUCTION AGRICOLE DE TEBOLBA "SOPAT SA"

Solde Intermédiaire De Gestion
Pour la période allant du 01 Janvier 2023 au 30 Juin 2023
(exprimé en dinar tunisien)

PRODUITS	30.06.2023	30.06.2022	31.12.2022	CHARGES	30.06.2023	30/06/2022	31.12.2022	SOLDES	30.06.2023	30.06.2022	31.12.2022
Produits d'exploitation	115 125 627	75 723 932	178 356 590	Coût de matières consommées	104 397 196	71 482 491	153 910 632				
Production stockée	4 730 834	3 605 264	2 062 882								
Production	119 856 460	79 329 196	180 419 472	Achats consommés	104 397 196	71 482 491	153 910 632	Marges sur coût matières	15 459 264	7 846 705	26 508 840
Marges sur coût matières	15 459 264	7 846 705	26 508 840	Autres charges externes	5 530 722	4 152 516	9 454 866				
Sous total	15 459 264	7 846 705	26 508 840	Sous total	5 530 722	4 152 516	9 454 866	Valeur ajoutée brute	9 928 543	3 694 189	17 053 974
Valeur ajoutée brute	9 928 543	3 694 189	17 053 974	Impôts et taxes	128 943	108 585	363 941				
				Charges de personnel	5 166 654	4 075 831	8 888 749				
Sous total	9 928 543	3 694 189	17 053 974	Sous total	5 295 597	4 184 416	9 252 691	Excédent brut d'exploitation	4 632 946	(490 227)	7 801 283
Excédent brut d'exploitation	4 632 946	(490 227)	7 801 283	Charges financières	1 102 088	1 260 117	2 434 995				
Autres produits ordinaires	232 260	331 897	1 194 396	Dotation aux amortissements et prov	2 297 516	2 709 151	5 439 774				
Produits financiers	0	0	0	Impôts sur les bénéfices	133 670	77 020	181 497				
Reprises sur amortissements et provisions	53 992	62 124	2 460 689	Autres pertes ordinaires	184 880	67 713	2 550 236				
Sous total	4 919 197	(96 206)	11 456 367	Sous total	3 718 153	4 114 001	10 606 502	Résultat des activités ordinaires	1 201 044	(4 210 207)	849 866
Résultat des activités ordinaires	1 201 044	(4 210 207)	849 866								
Effets positifs des modif. comptables	(210 885)	(131 472)	(243 547)	Effets négatifs des modif. comptables							
TOTAL	990 159	(4 341 679)	606 319					Résultat Net après modif. Comptables	990 159	(4 341 679)	606 319

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
(exprimé en dinars)

	Notes	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION				
Résultat net		1 201 044	- 4 210 207	849 866
Ajustements pour				
Amortissements et provisions		2 291 708	2 092 442	4 212 070
Provision		3 562	614 462	1 188 932
Résorption frais préliminaire		-73 185	2 247	4 493
Reprise sur provision		-53 992	- 62 124	- 2 460 689
Effets des modifications comptables		-210 885	- 131 472	- 243 547
Quote-part subvention rapportée au compte de résultat		-61 210	- 27 813	- 55 596
Plus ou moins value sur cession des immobilisations		-20 957	- 70 516	- 74 516
Apurement des immobilisations en cours				559 848
Variation des				
Stocks		-2 158 725	- 3 143 679	- 3 164 311
Clients		93 571	1 950 472	- 367 392
Autres actifs courants		-408 507	- 208 531	2 976 345
Fournisseurs d'exploitation		514 401	7 849 150	9 222 052
Autres passifs		418 489	- 350 167	- 687 823
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		1 535 314	4 304 264	11 959 732
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT				
Déc. liés à l'acquisition d'immo. corporelles et incorporelles		-3 931 558	- 1 904 871	- 5 076 678
Encaissement provenant de la cession d'immob. corporelles et incorporelles		175 869	141 625	146 012
Décaissements liés à l'acquisition d'immobilisations financières		-1 000	- 278 746	- 278 746
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissements		- 3 756 689	- 2 041 992	- 5 209 413
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT				
Enc.t d'emprunts sur crédit de gestion		19 590 000	10 250 000	24 300 000
Remb. des crédits leasing et bancaires		- 1 316 092	- 1 488 147	- 3 154 495
Remb. des emprunts sur crédit de gestion		- 19 345 000	- 10 250 000	- 23 650 000
Subventions d'investissements reçues		667 336	-	-
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		- 403 756	- 1 488 147	- 2 504 495
VARIATION DE TRESORERIE		- 2 625 131	774 125	4 245 825
Trésorerie début de l'exercice		1 043 832	- 3 201 993	- 3 201 993
Trésorerie à la clôture de l'exercice		- 1 581 299	- 2 427 868	1 043 832

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 30JUN 2023

Les données sont exprimées en dinars

Note 1. Présentation de la société, son activité et son capital

La société SOPAT a été créée en 1987, sous la forme d'une S.A.R.L, avec pour objet principal, la production de la viande de poulet, de dinde et de la charcuterie ainsi que la transformation des produits de volaille. En novembre 1989, la "SOPAT" a été transformée en société anonyme.

Son capital social a connu plusieurs augmentations pour atteindre le 18 novembre 2003, 7.386.290 dinars divisés en 738.629 actions de 10 dinars chacune, libérées dans leur intégralité.

Sur proposition du conseil d'administration du 24/03/2007, l'assemblée générale extraordinaire de la SOPAT tenue le 06/09/2007 a approuvé le principe de l'ouverture du capital de la société et l'introduction de ses titres sur le marché boursier à la BVMT. La même assemblée a décidé d'augmenter le capital social de la SOPAT de 2.613.710 dinars en numéraires pour le porter à 10.000.000 dinars divisés en 2.000.000 actions de 5 dinars chacune libérées dans leur intégralité. Ce capital a été ramené en 2008 à 10.500.000 dinars par incorporation de réserves. En date du 9 février 2010, il a été décidé de ramener la valeur nominale de l'action à 1 dinar et l'assemblée générale extraordinaire du 27 juillet 2010 a décidé de nouveau, d'augmenter le capital en numéraires de 1.312.500 dinars pour le porter à 11.812.500 dinars.

L'assemblée Générale Extraordinaire tenue le 31 juillet 2012 a décidé d'augmenter le capital social par incorporation de réserves pour un montant de 1.181.250 dinars, pour le porter de 11.812.500 dinars à 12.993.750 dinars, et ce, par l'émission de 1.184.250 actions gratuites nouvelles d'un dinar de nominal chacune. L'assemblée générale extraordinaire réunie le 16 novembre 2015, a décidé d'augmenter le capital social de la société en numéraire, pour le porter de 12.993.750 dinars à 18 191 250 dinars. La souscription au capital et sa libération ont eu lieu durant les mois de février à avril 2016. L'assemblée générale extraordinaire réunie le 17 juillet 2016, a décidé d'augmenter le capital social de la société en numéraire, pour le porter de 18.191.250 dinars à 21.941.250 dinars. La souscription au capital et sa libération ont eu lieu durant les mois de février à avril 2016.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 14 juillet 2017, a décidé d'augmenter le capital social de la société en numéraire, pour le porter de 21.941.250 dinars à 27.861.250 dinars. La souscription au capital et sa libération ont eu lieu durant le mois de septembre 2017.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 13 mars 2020, a décidé d'augmenter le capital social de la société en numéraire de 10 millions de dinars, pour le porter de 27.861.250 dinars à 37.861.250 dinars. Une prime d'émission a été greffée sur ces nouvelles actions pour un total de 6 millions de dinars.

La souscription au capital, sa libération au quart et la primes d'émission ont eu lieu au 1^{er} semestre 2020.

Le 2^{ème} quart a été libéré au cours du 2^{ème} semestre 2020.

L'exercice social commence le 1er janvier et finit le 31 décembre.

La SOPAT est assujettie partiellement à la TVA.

Note 2. Principes comptables adoptés

2.1. Déclaration de conformité

Les états financiers ont été établis et arrêtés conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les méthodes d'évaluation les plus significatives se résument comme suit :

2.2. Immobilisations

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Celui-ci comprend le prix d'acquisition majoré de tous les frais accessoires. Les amortissements sont calculés chaque année suivant le mode linéaire et sur les durées d'utilisation suivantes :

Désignation	Amortissements	
	Durée	Pourcentage
Logiciels	3 ans	33%
Fonds de Commerce	20 ans	5%
Droit au bail	20 ans	5%
<u>Constructions</u>		
1- Centres d'élevage	20 ans	5%
2- Nouvel abattoir	20 ans	5%
<u>Matériel</u>		
1-D'exploitation	10 ans	10%
2-D'élevage	3 ans	33%
3-Roulant	5 ans	20%
Équipement de bureau	10 ans	10%
Matériel informatique	7 ans et 3 ans	15% et 33%
Installations Générales, Agencements et Aménagements	10 ans	10%

Les immobilisations de faible valeur, inférieure à 500 dinars, sont amorties sur une année.

2.3. Immobilisations financières

Sont enregistrés sous cet intitulé, les titres immobilisés -titres de participations considérés comme étant détenus par la société de façon durable, les prêts à long et moyen termes et les dépôts et cautionnements versés. Les risques liés à la valeur de telles immobilisations, notamment les participations, ont été identifiés et ont fait l'objet de provisions pour dépréciation de leurs valeurs.

2.3. Valeurs d'exploitation

Les stocks de la société se composent de différentes catégories en lien avec ses activités.

La société procède à la comptabilisation du stock des produits finis, composés des produits frais et congelés, selon la méthode du coût de production, aux différents stades de production et de stockage.

Le cheptel, composé des volailles aux stades d'élevage, est valorisé au coût d'achat majoré d'une quote-part des coûts directs et indirects pouvant être raisonnablement rattachés au cycle d'élevage des poussins ou des dindonneaux.

Les matières premières, les pièces de rechange et les autres approvisionnements sont évalués sur la base des derniers prix d'achat avec usage de la méthode FIFO.

2.4. Taxes sur la valeur ajoutée

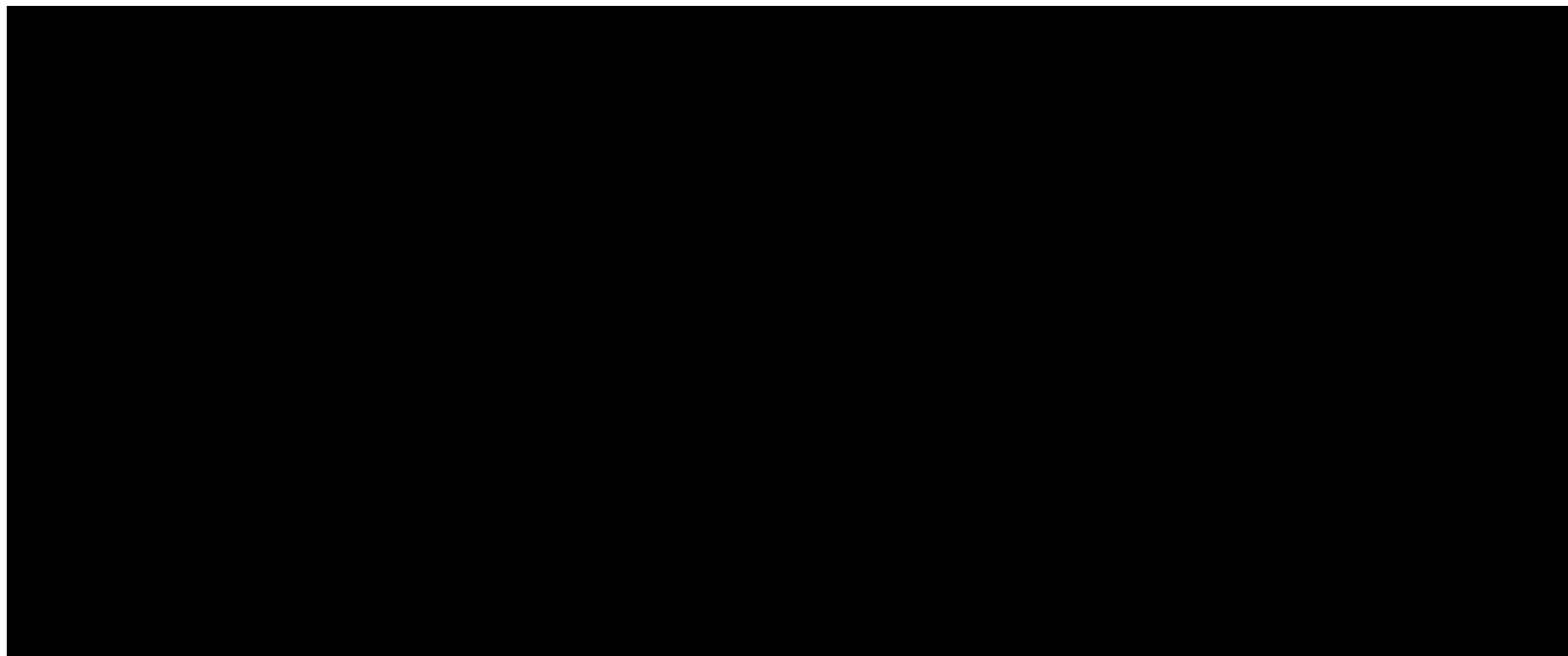
La société procède à la comptabilisation ;

- des produits en hors taxes,
- des charges liées directement à l'activité de la charcuterie en hors taxes,
- des autres charges sont constatées au prorata du taux de déduction conformément aux dispositions de l'article 9 §2 du code de la TVA.

Il en est de même pour les investissements, traités selon leurs destinations en rapport avec les activités de la société.

Les notes relatives à l'actif

Note A.1. Immobilisations Corporelles et incorporelles



Note A.2. Immobilisations Financières

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Créance rattachée participation Nutritop	2 700 000	2 700 000	2 700 000
Dépôts et cautionnements	412 661	411 660	411 661
Créances financières (Mohamed LaHmar)	409 300	409 300	409 300
Participation Nutritop	10	10	10
Total	3 521 970	3 520 970	3 520 970
Provision des Imm. Financières	- 3 389 296	- 2 591 080	- 3 389 296
Total	132 674	929 890	131 674

Note A.3. Stocks

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Matières premières (Aliments, matières pour produits transformés...)	1 258 039	2 415 588	905 089
Matières premières (Approvisionnements)	1 732 731	-	1 438 356
Emballages et matières consommables	2 113 174	1 420 723	2 139 566
Stock en vue d'abattage	-	208 688	-
Cheptel	2 560 434	2 565 592	3 690 594
Produits finis (volailles et dérivés)	4 730 834	3 605 264	2 062 882
Total	12 395 212	10 215 855	10 236 487
Provisions sur stock	-	- 6 328	-
Total	12 395 212	10 209 527	10 236 487

Note A.4. Clients et comptes rattachés

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Clients ordinaires	8 168 525	7 246 098	7 532 667
Clients douteux	9 635 064	5 675 734	9 635 494
Clients, effets à recevoir	871 221	161 448	140 987
Clients, factures à établir	1 621 840	726 179	2 067 596
Chèques en caisses	658 505	1 624 120	1 456 430
Effets et chèques impayés	1 751 324	5 048 606	1 966 876
Total	22 706 478	20 482 185	22 800 049
Provision sur client	- 9 635 062	- 9 733 045	- 9 635 492
Total Clients et comptes rattachés	13 071 416	10 749 140	13 164 557

Note A.5. Autres Actifs Courants

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Fournisseurs débiteurs	707 298	3 560 863	1 037 765
Personnel avances et acomptes	406 409	175 280	181 509
État impôt sur les bénéfices (excédent)	3 500 159	3 221 172	3 213 845
État, impôts et taxes débiteurs	1 848	54 317	14 276
Charges constatées d'avance	241 258	262 746	109 578
Compte d'attente	575 700	423 853	340 377
Débiteurs Divers	660 554	621 363	674 952
Débiteurs parties liées	687 294	1 237 294	777 294
Produits a recevoir	-	-	22 416
Société RAVY	498 290	498 290	498 290
Créance MEDIGRAINS	-	-	-
Total	7 278 809	10 055 178	6 870 302
Provision sur AAC	- 893 259	- 3 181 689	- 893 259
Total Autres Actifs Courants	6 385 550	6 873 489	5 977 043

Note A.6. Liquidités et Equivalents de Liquidités

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Banques soldes débiteurs	138 491	1 021 729	1 424 071
Caisses	105 133	246 846	283 567
Total	243 623	1 268 575	1 707 638

Les notes relatives aux capitaux propres et aux passifs

Note P.1. Réserves pour réévaluation

Dans l'objectif de renforcer ses fonds propres, la SOPAT a procédé à la réévaluation libre de ses immobilisations (les terrains et les constructions) à la date du 31 décembre 2022.

Cette réévaluation a fait ressortir une plus value de 22 448 719 DT logée dans le compte réserves pour réévaluation.

Note P.2. Modifications comptables

Les modifications comptables ont été constatées depuis l'exercice 2013. Elles résultent particulièrement de l'impact de diverses fraudes commises au cours des exercices 2012 et antérieurs, à hauteur de 2 730 802 dinars et d'autres corrections de divers comptes, à hauteur de 576 379 dinars. En 2019, l'impact du control fiscal des années 2012 à 2015 a été porté en modification comptable pour une valeur de 2 893 951 dinars. En en 2020 l'impact du contrôle fiscal des années 2013 à 2015 a été porté en modifications comptables pour une valeur de 899 255 DT et corrigé en 2021 de -386 797 dinars, d'où un solde des modifications comptables cumulées au 31 Décembre 2021 est de 6 713 591 dinars. Au cours du premier semestre 2022 la SOPAT a enregistré en modifications comptables une charge fiscale de 131 472 dinars au titre de la TCL 2019 et au cours du deuxième semestre elle a enregistré 146353 dinars au titre de la correction du report IS relatifs aux exercices antérieurs ainsi qu'une correction de l'amortissement antérieur suite à la réévaluation avec un impact positif de 34 279 dinars pour aboutir à un solde au 31 décembre 2022 de 6 957 138 dinars.

Au cours du premier semestre 2023 la SOPAT a liquidé la TFP des années 2020, 2021 et 2022 pour un montant total de 210 885 dinars, positionnés en modifications comptables, pour aboutir à un solde au 30 juin 2023 de 7 168 023 dinars.

Note P.3. Tableau de variation des capitaux propres

	Capital social	Réserve légale	Prime d'émission	Autres capitaux propres	Subvention d'investis.	Résultats reportés	Modifications comptables	Réserve pour Réévaluation	Résultat de la période avant Modification comptes	Total
Capitaux propres au 31/12/2022	32 861 250	742 639	19 050 380	276 090	210 311 -	48 064 205 -	6 957 138	22 448 719	849 866	21 417 912
Résultat exercice 2022						849 866		-	849 866	-
Reserve légale		-								-
Subvention d'investissement					606 126					606 126
Effets des modifications comptables							- 210 885			210 885
Résultat 30/06/2023									1 201 044	1 201 044
Capitaux propres au 30/06/2023	32 861 250	742 639	19 050 380	276 090	816 437 -	47 214 339 -	7 168 023	22 448 719	1 201 044	23 014 197

Note P.4. Emprunts

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Amen Bank (2018)	- 4 472 729	- 7 377 066	- 5 955 148
BIAT (2011)	-	-	-
Emprunt Leasing	-	-	-
Total	- 4 472 729	- 7 377 066	- 5 955 148

Note P.5. Autres passifs non courants

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Dettes fiscale 2012 à plus d'un an	-	80 146	-
Dette fiscale 13-14-15 + un an	- 856 541	- 1 427 569	- 1 142 055
Dette fiscale 2021	- 30 230	- 151 148	- 90 689
Dette fiscale TCL	-	31 067	-
Total	- 886 771	- 1 689 930	- 1 232 744

Note P.6. Fournisseurs et comptes rattachés

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Fournisseurs d'exploitations	- 18 915 075	- 17 425 770	-14 127 009
Fournisseurs d'exploitations EAP	- 20 436 465	- 17 979 966	-26 503 582
Fournisseurs d'Immobilisations	-	50 559	-
Fournisseurs, factures non parvenues	- 3 218 633	- 5 226 575	- 1 425 181
Total	- 42 570 172	- 40 682 870	-42 055 772

Note P.7. Autres passifs courants

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Clients intérêts courus	-	92 312	-
Ristournes et avoir à établir	- 597 234	- 433 419	- 231 364
Personnels rémunérations dues	- 800 168	- 270 176	- 390 767
Provisions congés à payer	- 544 594	- 369 544	- 446 999
État impôts et taxes	- 1 406 813	- 1 288 549	- 1 456 169
CNSS	- 504 623	- 400 771	- 580 748
Provisions pour risques et charges	-	280 000	-
Actionnaires opérations sur capital	-	-	-
Créditeurs parties liées	- 370 442	- 370 442	- 370 442
Créditeurs divers	- 338 283	- 428 300	- 306 430
Total	- 4 562 156	- 3 933 513	- 3 782 919

Note P.8. Concours bancaires

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Banques soldes créditeurs	- 1 824 923	- 3 696 443	- 663 806
Total	- 1 824 923	- 3 696 443	- 663 806

Note P.9. Autres passifs financiers

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Crédits de gestion	- 5 745 000	- 4 850 000	- 5 500 000
Crédit à moins d'un an	- 3 154 845	- 3 220 972	- 2 988 518
Leasing échéance à moins d'un an	-	- 11 976	-
Intérêts Courus	- 59 991	- 84 643	- 74 767
Total	- 8 959 837	- 8 167 591	- 8 563 286

Les notes relatives à l'état de résultat

Note R.1. Revenus

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Ventes poussins d'un jour	- 4 666 188	- 2 311 675	- 6 037 324
Ventes aliments de Cheptel	- 15 856 839	- 7 482 451	- 18 901 092
Ventes dérivés de dindes	- 27 986 136	- 21 232 993	- 48 498 326
Ventes dérivés de poulet	- 43 483 483	- 25 771 879	- 63 932 983
Ventes de viandes transformés	- 17 942 591	- 16 337 428	- 37 619 055
Ventes dindes vifs	- 2 087 873	- 1 096 925	- 1 302 482
Ventes poulets vifs	- 3 304 520	- 1 892 693	- 3 367 455
Autres ventes	- 658 753	- 612 356	- 1 270 409
Avoirs et ristournes accordés sur ventes	860 756	1 014 468	2 572 536
Total	-115 125 627	- 75 723 932	-178 356 590

Note R.2.1. Variation des stocks des produits finis et des encours

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Produits finis	- 2 667 951	- 2 265 965	- 723 583
Stock Cheptel	-	-	-
Total	- 2 667 951	- 2 265 965	- 723 583

Note R.2.2. Achats matières premières consommés

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Achats poussins d'un jour	4 766 713	2 290 612	5 879 329
Achats dindonneaux	683 382	606 703	1 488 890
Achats dindes vivants	17 180 821	16 739 692	31 167 012
Achats Poulets vivants	43 471 156	29 112 019	64 718 962
Achats aliments(mais, soja, cmv...)	24 950 535	15 242 997	35 827 838
Achats matières pour produits transformés	3 019 201	2 126 761	4 756 649
Prestations de services	1 570 226	952 047	2 144 292
Prestations de services (éleveurs)	201 357	96 368	176 266
Frais de transport sur achat	921 510	611 069	1 498 120
Variation des stocks MP	777 210	- 106 388	- 994 457
RRR accordées sur achats MP	- 105 746	- 1 196 798	- 1 858 184
Total	97 436 363	66 475 082	144 804 717

Note R.2.3. Achats autres approvisionnement consommés

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Matières consommables	1 219 437	984 806	1 861 149
Achats Emballages	2 307 107	2 076 793	4 387 105
Consommation d'électricité	783 353	717 645	1 642 711
Consommation d'eau	155 279	126 137	299 669
Produits Désinfectants	107 096	92 352	170 915
Charge de Gaz	228 341	213 330	366 331
Fournitures de bureau	76 456	59 952	151 610
Achats Tenues de Travail	288 866	168 421	333 397
Variation des stocks AP	- 267 983	- 771 326	- 1 446 270
Total	4 897 951	3 668 110	7 766 616

Note R.2.4. Charges de personnel

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Salaires et compléments de salaires	4 470 489	3 517 047	7 684 207
Charges sociales légales	696 165	558 784	1 204 542
Total	5 166 654	4 075 831	8 888 749

Note R.2.5. Dotations aux amortissements et aux résorptions

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Dotation aux amorts des immobilisations corporelles et incorporelles	2 291 708	2 092 442	4 246 349
Dotations aux provisions des frais préliminaires	2 246	2 247	4 493
Dotations aux provisions pour risques et charges	-	-	50 000
Dotations aux provisions pour dépréciation des créances	3 562	96 246	102 500
Dotation aux provisions pour dépréciation des comptes d'actifs courants	-	518 216	1 036 432
Total	2 297 516	2 709 151	5 439 774

Note R.2.6. Autres charges d'exploitation

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Loyers	634 789	470 742	985 703
Entretien	453 851	327 057	797 389
Assurance	130 582	127 567	254 887
Services extérieurs	591 331	295 930	920 285
Honoraires	399 500	225 742	522 125
Publications et relations publiques	982 694	873 685	1 899 866
Frais de transport sur vente	1 934 904	1 497 991	3 351 376
Carburant	267 024	224 061	480 261
Mission réception et déplacement	66 821	38 702	106 639
Frais postaux et de télécommunication	32 405	29 814	59 648
Services bancaires	36 820	41 225	75 689
État impôts, taxes et versements assimilées (TFP, FOPROLS, TCL...)	128 943	108 585	363 941
Jetons de présence	-	-	1 000
Total	5 659 664	4 261 101	9 818 808

Note R.3.1. Charges Financières Nettes

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Charges financières sur leasing	-	1 292	1 389
Charges financières sur comptes débiteurs	252 538	345 822	656 055
Charges financières sur emprunts LMT	377 626	577 959	983 957
Charges financières sur financement de stock	259 380	205 850	456 063
Frais d'escomptes	161 742	131 309	311 918
Intérêts de retard	1 650	14 390	32 767
Pertes de change	59 960	9 197	38 250
Gain de change	- 10 808	- 25 702	- 45 403
Total	1 102 088	1 260 117	2 434 995

Note R.3.2. Autres gains ordinaires

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Profit exceptionnel	- 171 050	- 304 084	- 1 138 800
Quotepart subvention inscrite au compte résultat	- 61 210	- 27 813	- 55 596
Total	- 232 260	- 331 897	- 1 194 396

Note R.3.3. Autres pertes ordinaires

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Pertes exceptionnelles	184 880	67 713	2 550 236
Total	184 880	67 713	2 550 236

Note R.3.4. Reprises sur amortissements et provisions

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Reprise sur provision pour dépréciation des stocks	-	-	6 328
Reprise sur provision pour dépréciation des créances	- 3 992	- 30 504	- 134 311
Reprise sur provisions pour dépréciation des comptes d'actifs courants	-	- 31 620	- 2 320 050
Reprise sur provision pour dépréciation Risque et Charge	- 50 000	-	-
Total	- 53 992	- 62 124	- 2 460 689

Note R.4. Impôts sur les bénéfices

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Minimum d'impôt	133 670	77 020	181 497
Total	133 670	77 020	181 497

Note R.5. Effet des modifications comptables

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Modifications comptables suite clôture Dossier contrôle fiscal	- 210 885	- 131 472	- 243 547
Total	- 210 885	- 131 472	- 243 547

Diverses notes

Note D.1. Engagements hors bilan

Libellé	Notes	30/06/2023	31/12/2022
Engagements donnés		40 871 542	39 971 728
Hypothèques & Nantissements sur fonds de commerce	1	34 510 300	34 510 300
Effets escomptés et non échus :	2	5 733 940	4 834 126
Garantie de rachat d'actions :	3	627 302	627 302
Engagements reçus		15 716 172	15 716 172
Engagements reçus des frères Lahmar	4	7 401 884	7 401 884
Engagements reçus de Lahmar Holding	5	2 141 584	2 141 584
Garanties réelles reçues de débiteurs divers	6	6 172 704	6 172 704

1. L'évaluation des engagements hors bilan au titre des crédits long terme et court terme octroyés par les banques se base sur les inscriptions au niveau des contrats de prêts en vigueur.
2. Les escomptes d'effets sont alimentés par des lignes de crédit à court terme octroyés par les banques et qui ne sont pas couverts par des garanties réelles.
3. La société a garanti des souscripteurs au capital de la société AVITOP, en 2000 et 2001, pour le rachat des actions par eux souscrites. Lors de l'introduction de la SOPAT en bourse, les principaux actionnaires de la société, à cette date, s'étaient engagés à assumer ladite garantie de rachat. Mais à ce jour, et en l'absence d'un accord avec un des souscripteurs concernés, la SOPAT reste redevable de cette garantie, dont le montant réclamé par l'intéressé, s'élevait au 31 mars 2012, à 627 302 DT. Selon le protocole d'accord signé par les frères Lahmar avec le Groupe Rose Blanche, le montant dont la SOPAT sera redevable en application de cette caution sera pris en charge par le Groupe Rose Blanche.
4. Les principaux actionnaires de la SOPAT à la veille de son introduction en bourse, en 2007, Messieurs Fethi, Rached et Imed LAHMAR se sont engagés à prendre en charge tous les engagements hors bilan de la société à cette date qui se sont élevés à 7 401 884 DT.

Compte tenu du protocole d'accord signé entre les Sociétés MEDIGRAIN, MCSR, UNAGRO, GSS, ACN et TRANSFOOD d'un côté, et les Frères LAHMAR d'un autre côté, les procédures d'octroi des mains levées sont engagées.

5. Il s'agit au départ d'un nantissement de la participation de la SOPAT dans le capital des sociétés Nutritop, Avitop et Logitop. Après la cession des dites participations à la société Lahmar Holding, un droit de suite est conféré par la force de la loi aux banques.
6. Il s'agit de garanties réelles, hypothèques et cautions solidaires reçues des clients et éleveurs de cheptel, en garantie de leurs dettes envers la société.

Note D.2. Informations sur les parties liées

GALLUS

La SOPAT a acquis au cours de 1^{er} semestre 2023 du poulet et dinde vifs auprès de la société mère GALLUS pour une valeur de 21 763 160DT. Le solde au 30/06/2023 est de 10 960 721DT.

La SOPAT a vendu à la société GALLUS au cours de 1^{er} semestre 2023 du poulet pour une valeur totale de 4 593 DT.

ACN

La SOPAT a acquis auprès de la société ACN, partie liée, de la matière première pour une valeur de 24 790 189 DT. Le solde au 30/06/2023 est de 15 547 549 DT.

STPA

La SOPAT a acquis auprès de la société STPA, partie liée, au cours de 1^{er} semestre 2023 des aliments pour bétail pour une valeur égale à zéro. Le solde au 30/06/2023 est de 33 259 DT.

SAVINORD

La SOPAT a acquis auprès de la société SAVINORD, partie liée, au cours de 1^{er} semestre 2023 des poussins et poulets vivants pour élevage pour une valeur de 2 268 565 DT. Le solde au 30/06/2023 est de 1 867 763 DT.

FLEXOPRINT

La SOPAT a acquis auprès de la société FLEXOPRINT, partie liée, Achats emballages pour une valeur de 30 533 DT. Le solde au 30/06/2023 est 19 212 DT.

Centrale de viandes rouges -CVR

La SOPAT a avancé à la société CVR, depuis 2012, un montant de 100 663 DT

**Rapport sur l'examen limité des états financiers
de la Société de Production Agricole Teboulba
«SOPAT-SA » arrêtés au 30 juin 2023**

Messieurs les Actionnaires,

I. Introduction

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié au titre des exercices 2023-2024-2025 et en application des dispositions de l'article 21bis de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel qu'ajouté par l'article 18 de la loi n°2005-96 du 18 Octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, nous avons procédé à un examen limité des états financiers semestriels de la Société de Production Agricole Teboulba «SOPAT» arrêtés au 30 juin 2023.

Les états financiers examinés comprenant le bilan, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie et les notes aux états financiers qui leurs sont annexées.

II. Responsabilité de la direction dans la préparation des états financiers intermédiaires

La direction de la Société de Production Agricole Teboulba «SOPAT SA» est responsable de l'établissement et de la présentation des états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2023.

Cette responsabilité implique la conception et la mise en place des procédures et des méthodes de travail et de traitement de l'information financière permettant la production d'états financiers intermédiaires reflétant fidèlement la situation de la société, conformément à la loi 96-112 du 30 décembre 1996 portant promulgation du système comptable des entreprises et aux différents textes régissant ses activités.

La direction est également responsable de la vérification et l'attestation de la continuité de l'exploitation de la SOPAT SA dans des conditions normales et le choix conséquent des méthodes et pratiques comptables pour le traitement de l'information et l'arrêt de la situation comptable intermédiaire au 30 juin 2023.

III. Etendu de l'examen limité

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité.

Ces règles requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2023 ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen des informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables, et dans la mise en œuvre de procédures d'examens analytiques appliqués aux données financières produites par la société et intégrées dans ses états financiers intermédiaires.

Son étendue est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes d'audit, et il fournit, en conséquence, un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'exprimons donc pas une opinion d'audit.

IV. Justifications de l'avis avec réserves sur les états financiers intermédiaires au 30 juin 2023

1. L'examen des créances clients fait apparaître des créances dont le recouvrement est entaché de risques liés à leur encaissement dans des conditions normales. La société a procédé au cours des exercices précédents à la couverture d'une partie des risques identifiés par des provisions pour dépréciation qu'elle a jugées nécessaires.

L'état des créances clients faisant l'objet de procès en contentieux dont le suivi est assuré par le département juridique porte sur un montant de 3.143 mDT qui font l'objet de procès en recouvrement à la date du 30 juin 2023. Les soldes comptables des créances contentieuses identifiées sont de l'ordre de 2.715mDT à la même date.

L'écart compensé de 428 mDT, résulte d'un montant de 877 mDT représenté par des créances en recouvrement contentieux supérieures aux soldes comptables correspondants et d'un montant de 459 mDT qui présente le total des soldes comptables supérieurs aux créances inscrites sur l'état contentieux.

Le montant des provisions pour dépréciation inscrites dans les états financiers au 30 juin 2023, relatives aux soldes comptables en contentieux est de 781 mDT, soit une insuffisance de provision de l'ordre de 1944 mDT, en rapport avec le total des créances comptables de référence de 2.715 mDT. La société dispose de garanties réelles d'une valeur estimée par ses services à 1.182 mDT qu'elle a reçues pour couvrir une partie de ces créances.

2. Des composantes des états financiers positionnées au bilan arrêté au 30 juin 2023, dans les comptes d'actifs, comportent des soldes débiteurs composés de positions figées ou non justifiées relatives à des transactions anciennes non apurées, pour un montant total de 10.581 mDT, dont des créances sur des clients relatives aux périodes antérieures à 2015 et provisionnées pour la totalité, d'un montant total de 8.666 mDT.

Les autres comptes d'actifs d'un montant total de 1.915 mDT sont couverts par des provisions pour 950 mDT à la date du 30 juin 2023. Leur apurement pourrait impacter différentes composantes du bilan de la SOPAT SA et sa situation nette. L'impact définitif ne pourra être calculé qu'une fois les travaux de justification achevés et les décisions conséquentes prises par les instances dirigeantes de la société.

3. Les valeurs des différents stocks de la société, tels qu'intégrés dans les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2023 pour un montant total de 12.395 mDT, ne résultent pas, dans leur ensemble, d'un inventaire physique effectué à la même date d'arrêtés des états financiers intermédiaires.

L'analyse du système d'information utilisée par la société au 30 juin 2023 fait apparaître un traitement manuel de la plupart des flux aboutissant à la constatation et la valorisation des stocks de la société. Les organes en charge du suivi de telles transactions font usage d'applications bureautiques, non

sécurisées, pour la saisie et le traitement des données sur la base des informations collectées auprès des centres d'élevage et de production pour le calcul des coûts et prix de revient et la valorisation conséquente des stocks.

4. Des procès en cours sont engagés à l'encontre de la société ou par elle, notamment en matière pénale et civile. Les conséquences financières éventuelles pouvant impacter ses différentes positions comptables ne sont pas estimées et portées dans les états financiers au 30 juin 2023. Les informations disponibles à leur sujet ne permettent pas d'estimer le montant de cet impact.
5. Les produits commercialisés par la SOPAT SA sont facturés en exonération de la TVA pour la plus grande partie. La liste des produits transformés qui seraient susceptibles d'être soumis à la TVA n'a pas été définitivement arrêtée d'un commun accord entre les différentes parties concernées et notamment les producteurs de viande de volaille et l'administration fiscale, en rapport avec les dispositions légales, les normes de la filière avicole et les incidences sur les prix à la consommation. Les impacts de cette situation sur la position de la société n'ont pu être déterminés et portés dans les comptes arrêtés au 30 juin 2023.

V. Avis avec réserves sur les états financiers intermédiaires au 30 juin 2023

Sur la base de notre examen limité, et à l'exception des incidences financières des observations évoquées au paragraphe IV « Justifications de l'avis avec réserves sur les états financiers intermédiaires au 30 juin 2023 », nous n'avons pas eu connaissance ou relevé d'autres faits importants qui nous laissent penser que les états financiers intermédiaires ci-joints, ne donnent pas une image fidèle de la situation de la Société de Production Agricole Tébolba « SOPAT SA » au 30 juin 2023, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément à la loi 96-112 du 30 décembre 1996 portant promulgation du système comptable des entreprises.

Tunis le 15 janvier 2024

Le Commissaires Aux Compte

Ammar AMRI